

COMMUNE de CHATEAUNEUF DE GADAGNE
(Vaucluse)

---oo0oo---

COMPTE-RENDU DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 AVRIL 2015

Le deux Février deux mille quinze à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-de-Gadagne, régulièrement convoqué le 20 mars 2015, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Pierre MOLLAND, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Présents : M. AIMADIEU Franck, Mme AUBERT Valérie, Mme BARTOLO Amélie, Mme BERTRAND Laurence, M. CANGELOSI Alphonse, M. CAZES Jean-Michel, Mme CHAMBARLHAC Liliane, Mme CHANSEL Héléne, Mme FABRE Marielle, M. GEREN Philippe, Mme HUGUES Adeline, Mme JAULENT Nadine, M. KLEIN Etienne, Mme LUCIANI-BEAUMONT Sandrine, M. MAUSSAN Thierry, M. PELISSIER Michel, M. POYNARD Stephan, Mme SUAU Corinne, Mme VAUTRIN Martine, Mme VILLAIN Alexandra, M. VILMER Jean-Paul.

Absents excusés : aucun.

Procurations : M. GERMAIN Claude a donné procuration à M. CANGELOSI Alphonse.

Mme BARTOLO Amélie est arrivée au moment de la délibération 2015-10.

Lesquels forment la majorité du Conseil Municipal en exercice.

M. KLEIN Etienne a été nommé secrétaire de séance.

Séance du 7 AVRIL 2015

OBJET : Compte-rendu des décisions du Maire prises en application des délégations accordées par le conseil municipal :

En application de l'article L 2122-23 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est informé des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations accordées par la délibération n° 2014-13 du 30 mars 2014.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1311-5, L 2122-22 et L 2122-23,

Vu la délibération n° 2014-13 du 30 mars 2014 fixant les conditions de délégation du Conseil Municipal à Monsieur le Maire,

Considérant que Monsieur le Maire doit rendre compte auprès du conseil municipal des actes pris en vertu de ces délégations,

Considérant le compte-rendu réalisé par M. le Maire,

Article unique : Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties par le conseil municipal.

POUR : 22 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

Pour extrait conforme
Au registre sont les signatures

Affiché le 09/04/2015
Transmis au contrôle de légalité le 09/04/2015
Certifié exécutoire le 09/04/2015

Le Maire,

Pierre MOLLAND



COMMUNE de CHATEAUNEUF DE GADAGNE
(Vaucluse)

---oo0oo---

COMPTE-RENDU DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 AVRIL 2015

Le deux Février deux mille quinze à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-de-Gadagne, régulièrement convoqué le 20 mars 2015, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Pierre MOLLAND, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Présents : M. AIMADIEU Franck, Mme AUBERT Valérie, Mme BARTOLO Amélie, Mme BERTRAND Laurence, M. CANGELOSI Alphonse, M. CAZES Jean-Michel, Mme CHAMBARLHAC Liliane, Mme CHANSEL Hélène, Mme FABRE Marielle, M. GEREN Philippe, Mme HUGUES Adeline, Mme JAULENT Nadine, M. KLEIN Etienne, Mme LUCIANI-BEAUMONT Sandrine, M. MAUSSAN Thierry, M. PELISSIER Michel, M. POYNARD Stephan, Mme SUAU Corinne, Mme VAUTRIN Martine, Mme VILLAIN Alexandra, M. VILMER Jean-Paul.

Absents excusés : aucun.

Procurations : M. GERMAIN Claude a donné procuration à M. CANGELOSI Alphonse.

Mme BARTOLO Amélie est arrivée au moment de la délibération 2015-10.

Lesquels forment la majorité du Conseil Municipal en exercice.

M. KLEIN Etienne a été nommé secrétaire de séance.

Séance du 7 AVRIL 2015

OBJET : Approbation du compte de gestion 2014 – Budget Ville :

Le Conseil Municipal après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer pour le Budget Ville de Châteauneuf de Gadagne

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier 2014 au 31 décembre 2014 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,
Considérant le compte de gestion 2014 du budget Ville,
Après en avoir délibéré à la majorité des présents,

Article unique : déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014 pour le budget Ville de Châteauneuf de Gadagne par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

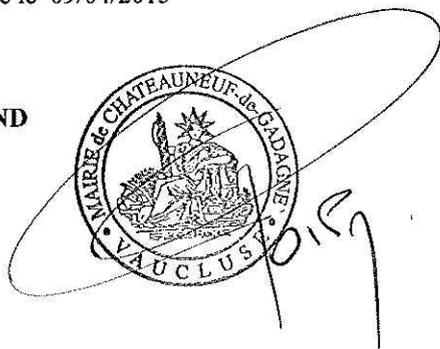
POUR : 22 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

Pour extrait conforme
Au registre sont les signatures

Affiché le 09/04/2015
Transmis au contrôle de légalité le 09/04/2015
Certifié exécutoire le 09/04/2015

Le Maire,

Pierre MOLLAND



COMMUNE de CHATEAUNEUF DE GADAGNE
(Vaucluse)

---oo0oo---

COMPTE-RENDU DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 AVRIL 2015

Le deux Février deux mille quinze à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-de-Gadagne, régulièrement convoqué le 20 mars 2015, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Pierre MOLLAND, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Présents : M. AIMADIEU Franck, Mme AUBERT Valérie, Mme BARTOLO Amélie, Mme BERTRAND Laurence, M. CANGELOSI Alphonse, M. CAZES Jean-Michel, Mme CHAMBARLHAC Liliane, Mme CHANSEL Hélène, Mme FABRE Marielle, M. GEREN Philippe, Mme HUGUES Adeline, Mme JAULENT Nadine, M. KLEIN Etienne, Mme LUCIANI-BEAUMONT Sandrine, M. MAUSSAN Thierry, M. PELISSIER Michel, M. POYNARD Stephan, Mme SUAOU Corinne, Mme VAUTRIN Martine, Mme VILLAIN Alexandra, M. VILMER Jean-Paul.

Absents excusés : aucun.

Procurations : M. GERMAIN Claude a donné procuration à M. CANGELOSI Alphonse.

Mme BARTOLO Amélie est arrivée au moment de la délibération 2015-10.

Lesquels forment la majorité du Conseil Municipal en exercice.

M. KLEIN Etienne a été nommé secrétaire de séance.

Séance du 7 AVRIL 2015

OBJET : Approbation du compte administratif 2014 – Budget Ville :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,
Considérant le projet de compte administratif 2014 du Budget Ville.,
Considérant la délibération 2015-08 portant approbation du compte de gestion 2014,
Considérant la désignation de M. Etienne KLEIN comme Président de séance,
Monsieur le Maire ayant quitté la salle pour le vote,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE

Article un : prend acte de la présentation du compte administratif 2014 du budget Ville qui peut se résumer ainsi :

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales	2 271 190,00	3 451 072,00	5 722 262,00
Titres de recettes émis			
Réduction de titres	1 394 584,44	3 693 971,55	5 088 555,99
	0,00	10 180,00	10 180,00
Recettes nettes	1 394 584,44	3 683 791,55	5 078 375,99
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales	2 271 190,00	3 451 072,00	5 722 262,00
Mandats émis	1 146 085,71	3 185 103,07	4 331 188,78
Annulations de mandats	2 880,00	4 009,90	6 889,90
Dépenses nettes	1 143 205,71	3 181 093,17	4 324 298,88
RESULTAT			
Excédent	251 378,73	502 698,38	754 077,11
Déficit			

Sections	RESULTAT 2013	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2014	RÉSULTAT EXERCICE 2014	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2014
Investissement	- 185 070,62		251 378,73	66 308,11
Fonctionnement	529 408,97	529 408,97	502 698,38	502 698,38
TOTAL	344 338,35	529 408,97	754 077,11	569 006,49

Article deux : approuve le compte administratif 2014 du budget Ville tel qu'annexé à la présente délibération et dont les résultats sont résumés à l'article un.

POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 1

Pour extrait conforme

Au registre sont les signatures

Affiché le 09/04/2015

Transmis au contrôle de légalité le 09/04/2015

Certifié exécutoire le 09/04/2015

Le Maire,

Pierre MOLLAND



COMMUNE de CHATEAUNEUF DE GADAGNE
(Vaucluse)

---oo0oo---

COMPTE-RENDU DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 AVRIL 2015

Le deux Février deux mille quinze à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-de-Gadagne, régulièrement convoqué le 20 mars 2015, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Pierre MOLLAND, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Présents : M. AIMADIEU Franck, Mme AUBERT Valérie, Mme BARTOLO Amélie, Mme BERTRAND Laurence, M. CANGELOSI Alphonse, M. CAZES Jean-Michel, Mme CHAMBARLHAC Liliane, Mme CHANSEL Héléne, Mme FABRE Marielle, M. GEREN Philippe, Mme HUGUES Adeline, Mme JAULENT Nadine, M. KLEIN Etienne, Mme LUCIANI-BEAUMONT Sandrine, M. MAUSSAN Thierry, M. PELISSIER Michel, M. POYNARD Stephan, Mme SUAU Corinne, Mme VAUTRIN Martine, Mme VILLAIN Alexandra, M. VILMER Jean-Paul.

Absents excusés : aucun.

Procurations : M. GERMAIN Claude a donné procuration à M. CANGELOSI Alphonse.

Mme BARTOLO Amélie est arrivée au moment de la délibération 2015-10.

Lesquels forment la majorité du Conseil Municipal en exercice.

M. KLEIN Etienne a été nommé secrétaire de séance.

Séance du 7 AVRIL 2015

OBJET : Affectation des résultats 2014 – Budget Ville :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,
Considérant les délibérations 2015-08 et 2015-09 portant approbation du compte de gestion 2014 et du compte administratif 2014,
Considérant que la section de fonctionnement dégage un excédent budgétaire de 502 698,38 €
Considérant qu'il appartient au conseil municipal de décider de l'affectation de ce résultat,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE

Article unique : décide d'affecter le résultat comme suit :

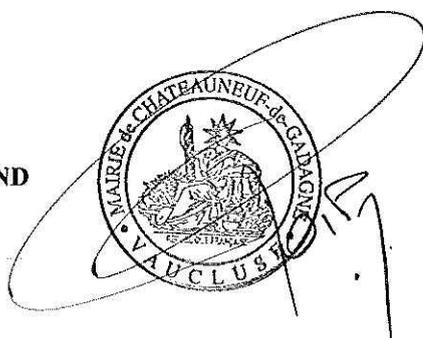
A – Solde de fonctionnement de l'exercice 2014	502 698,38 €
B - Solde antérieur de fonctionnement	0,00
C - Résultat de fonctionnement à affecter (A+B)	502 698,38 €
D – Résultat d'investissement Excédent	66 308,11 €
E -Solde des restes à réaliser Besoin de financement	- 185 084,00 €
F-Besoin de financement en investissement = D+E	- 118 775,89 €
Affectation de C en réserves R1068 (investissement)	502 698,38 €

POUR : 23 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

Pour extrait conforme
Au registre sont les signatures
Affiché le 09/04/2015
Transmis au contrôle de légalité le 09/04/2015
Certifié exécutoire le 09/04/2015

Le Maire,

Pierre MOLLAND



COMMUNE de CHATEAUNEUF DE GADAGNE
(Vaucluse)

---00000---

COMPTE-RENDU DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 AVRIL 2015

Le deux Février deux mille quinze à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-de-Gadagne, régulièrement convoqué le 20 mars 2015, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Pierre MOLLAND, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Présents : M. AIMADIEU Franck, Mme AUBERT Valérie, Mme BARTOLO Amélie, Mme BERTRAND Laurence, M. CANGELOSI Alphonse, M. CAZES Jean-Michel, Mme CHAMBARLHAC Liliane, Mme CHANSEL Hélène, Mme FABRE Marielle, M. GEREN Philippe, Mme HUGUES Adeline, Mme JAULENT Nadine, M. KLEIN Etienne, Mme LUCIANI-BEAUMONT Sandrine, M. MAUSSAN Thierry, M. PELISSIER Michel, M. POYNARD Stephan, Mme SUAU Corinne, Mme VAUTRIN Martine, Mme VILLAIN Alexandra, M. VILMER Jean-Paul.

Absents excusés : aucun.

Procurations : M. GERMAIN Claude a donné procuration à M. CANGELOSI Alphonse.

Mme BARTOLO Amélie est arrivée au moment de la délibération 2015-10.

Lesquels forment la majorité du Conseil Municipal en exercice.

M. KLEIN Etienne a été nommé secrétaire de séance.

Séance du 7 AVRIL 2015

OBJET : Taux 2015 des taxes locales :

La commune enregistre une hausse de ses dépenses de fonctionnement et une diminution de ses recettes. Hors les taux de Châteauneuf de Gadagne sont inférieurs à ceux des communes de sa strate.

A taux constants le produit 2015 serait de 928 000 €. Afin de maintenir le virement prévisionnel au niveau du BP 2014 et de permettre le financement des investissements à venir, il est proposé de porter le produit des taxes locales à 1 000 000 €. Les taux s'établiraient alors comme suit :

Produit attendu	1 000 000
COEFF proportionnel	1,077064
TH	10,37%
TF	11,04%
TFNB	39,90%

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de Général des Impôts,

Considérant la notification par les services de l'Etat des bases d'imposition prévisionnelles pour l'année 2015,

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de déterminer les taux des taxes locales,

Après en avoir délibéré à la majorité des présents,

Article unique : décide de fixer pour 2015 les taux des taxes locales comme suit :

- Taxe d'habitation 10,37 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties 11,04 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 39,90 %

POUR : 21 CONTRE : 2 ABSTENTIONS : 0

Pour extrait conforme

Au registre sont les signatures

Affiché le 09/04/2015

Transmis au contrôle de légalité le 09/04/2015

Certifié exécutoire le 09/04/2015

Le Maire,

Pierre MOLLAND



COMMUNE de CHATEAUNEUF DE GADAGNE
(Vaucluse)

---oo0oo---

COMPTE-RENDU DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 AVRIL 2015

Le deux Février deux mille quinze à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-de-Gadagne, régulièrement convoqué le 20 mars 2015, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Pierre MOLLAND, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Présents : M. AIMADIEU Franck, Mme AUBERT Valérie, Mme BAROLO Amélie, Mme BERTRAND Laurence, M. CANGELOSI Alphonse, M. CAZES Jean-Michel, Mme CHAMBARLHAC Liliane, Mme CHANSEL Hélène, Mme FABRE Marielle, M. GEREN Philippe, Mme HUGUES Adeline, Mme JAULENT Nadine, M. KLEIN Etienne, Mme LUCIANI-BEAUMONT Sandrine, M. MAUSSAN Thierry, M. PELISSIER Michel, M. POYNARD Stephan, Mme SUAOU Corinne, Mme VAUTRIN Martine, Mme VILLAIN Alexandra, M. VILMER Jean-Paul.

Absents excusés : aucun.

Procurations : M. GERMAIN Claude a donné procuration à M. CANGELOSI Alphonse.

Mme BAROLO Amélie est arrivée au moment de la délibération 2015-10.

Lesquels forment la majorité du Conseil Municipal en exercice.

M. KLEIN Etienne a été nommé secrétaire de séance.

Séance du 7 AVRIL 2015

OBJET : Budget Primitif 2015- VILLE :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,
Considérant le budget proposé pour l'exercice 2015,
Après en avoir délibéré à la majorité des présents,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE

Article unique : approuve, tel qu'annexé à la présente délibération, le budget primitif 2015 de la Ville. qui s'équilibre comme suit :

- En section de fonctionnement à : 3 496 246 €
- En section d'investissement à : 1 945 019 €

POUR : 22 CONTRE : 1 ABSTENTIONS : 0

Pour extrait conforme

Au registre sont les signatures

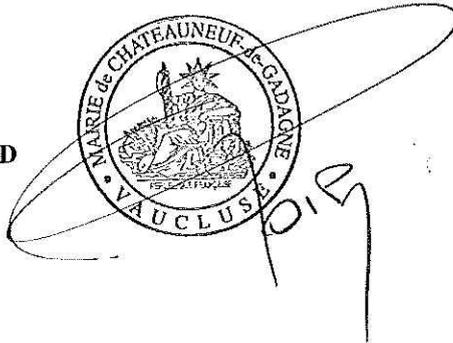
Affiché le 09/04/2015

Transmis au contrôle de légalité le 09/04/2015

Certifié exécutoire le 09/04/2015

Le Maire,

Pierre MOLLAND



**COMMUNE de CHATEAUNEUF DE GADAGNE
(Vaucluse)**

---oo0oo---

**COMPTE-RENDU DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 7 AVRIL 2015

Le deux Février deux mille quinze à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-de-Gadagne, régulièrement convoqué le 20 mars 2015, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Pierre MOLLAND, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Présents : M. AIMADIEU Franck, Mme AUBERT Valérie, Mme BARTOLO Amélie, Mme BERTRAND Laurence, M. CANGELOSI Alphonse, M. CAZES Jean-Michel, Mme CHAMBARLHAC Liliane, Mme CHANSEL Hélène, Mme FABRE Marielle, M. GEREN Philippe, Mme HUGUES Adeline, Mme JAULENT Nadine, M. KLEIN Etienne, Mme LUCIANI-BEAUMONT Sandrine, M. MAUSSAN Thierry, M. PELISSIER Michel, M. POYNARD Stephan, Mme SUAUCOR Corinne, Mme VAUTRIN Martine, Mme VILLAIN Alexandra, M. VILMER Jean-Paul.

Absents excusés : aucun.

Procurations : M. GERMAIN Claude a donné procuration à M. CANGELOSI Alphonse.

Mme BARTOLO Amélie est arrivée au moment de la délibération 2015-10.

Lesquels forment la majorité du Conseil Municipal en exercice.

M. KLEIN Etienne a été nommé secrétaire de séance.

Séance du 7 AVRIL 2015

OBJET : Convention d'objectifs avec le comité des fêtes :

Le comité des fêtes bénéficie d'une subvention annuelle supérieure à 23 000 € par an. Conformément à la réglementation, une convention d'objectifs doit être conclue définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de l'aide attribuée. Le projet de convention est joint au présent ordre du jour.

Il est proposé au conseil municipal d'en approuver les termes et d'autoriser M. le Maire à la signer.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,
Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 qui prévoit la signature de conventions avec les associations qui reçoivent une subvention d'un montant supérieur à 23 000 euros.
Considérant que la précédente convention d'objectifs avec le comité des fêtes est arrivée à échéance,
Considérant que la subvention allouée à cette association est supérieure à 23 000 €,
Considérant l'exposé des termes de la convention,
Après en avoir délibéré à la majorité des présents,

Article un : approuve la convention ci-annexée

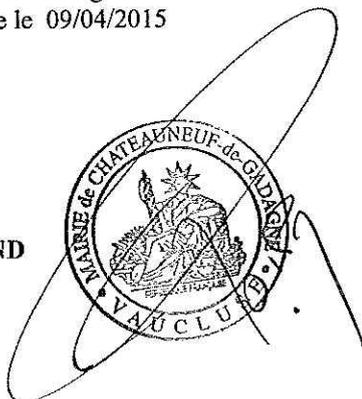
Article deux : autorise M. le Maire à la signer.

POUR : 23 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

Pour extrait conforme
Au registre sont les signatures
Affiché le 09/04/2015
Transmis au contrôle de légalité le 09/04/2015
Certifié exécutoire le 09/04/2015

Le Maire,

Pierre MOLLAND



**COMMUNE de CHATEAUNEUF DE GADAGNE
(Vaucluse)**

---oo0oo---

**COMPTE-RENDU DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 7 AVRIL 2015

Le deux Février deux mille quinze à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-de-Gadagne, régulièrement convoqué le 20 mars 2015, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Pierre MOLLAND, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Présents : M. AIMADIEU Franck, Mme AUBERT Valérie, Mme BARTOLO Amélie, Mme BERTRAND Laurence, M. CANGELOSI Alphonse, M. CAZES Jean-Michel, Mme CHAMBARLHAC Liliane, Mme CHANSEL Héléne, Mme FABRE Marielle, M. GEREN Philippe, Mme HUGUES Adeline, Mme JAULENT Nadine, M. KLEIN Etienne, Mme LUCIANI-BEAUMONT Sandrine, M. MAUSSAN Thierry, M. PELISSIER Michel, M. POYNARD Stephan, Mme SUAU Corinne, Mme VAUTRIN Martine, Mme VILLAIN Alexandra, M. VILMER Jean-Paul.

Absents excusés : aucun.

Procurations : M. GERMAIN Claude a donné procuration à M. CANGELOSI Alphonse.

Mme BARTOLO Amélie est arrivée au moment de la délibération 2015-10.

Lesquels forment la majorité du Conseil Municipal en exercice.

M. KLEIN Etienne a été nommé secrétaire de séance.

Séance du 7 AVRIL 2015

OBJET : Budget Ville 2015- subventions aux associations:

En application des dispositions de l'article L2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte de celle du vote du budget. Il est inscrit au budget 2015 une enveloppe de 115000 €. Il appartient au conseil de décider de la répartition de cette somme.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction comptable dite M14,

Vu le Budget Ville 2015

Après en avoir délibéré à la majorité des présents

Les conseillers municipaux participant à l'action d'une association s'étant abstenus,

Article un : décide l'attribution les subventions annuelles de fonctionnement suivantes aux associations qui répondent à un intérêt public local :

CATEGORIE	ASSOCIATIONS	Montant
Animation	AS. LI BON VIVENT	600
Animation	COMITE DES FETES	32 500
Animation	CONFRERIE DES TASTES GRAPPES	160
Animation	FOYER RURAL LAIQUE	17 500
	Total animation	50 760
Autres	AS. DES OEUVRES PAROISSIALES	250
Autres	PREVENTION ROUTIERE	130
Autres	SAPEURS POMPIERS	200
	Total Autres	580
Caritatif	AMICALE DES DONNEURS DU SANG	150
Caritatif	AS. FRANCE ADOT 84	100
Caritatif	AS. FSE RETINITIS PIGMENTOSA	100
Caritatif	AS. VALENTIN HAUY	100
Caritatif	GEIST 21	100
Caritatif	LA CROIX ROUGE FRANCAISE	100
Caritatif	LIGUE CONTRE LE CANCER	200
Caritatif	RESTOS DU CŒUR	200
	Total caritatif	1 050
Commerce et artisanat	AS. COMMERCANTS ET ARTISANS	160
Commerce et artisanat	CFA FLORENTIN MOURET	100
Commerce et artisanat	CHAMBRE DES METIERS	100
	Total commerce et artisanat	360
Culture	AKWABA KA THEATRE	6 000
Culture	AMISTANCO DE CAST EU NOU	230
Culture	AS. AVEC	250
Culture	AS. COLLECTIF PROUVENCO	50
Culture	AS. CULT. FRANCO NEPALAISE	300

**COMMUNE de CHATEAUNEUF DE GADAGNE
(Vaucluse)**

---oo0oo---

**COMPTE-RENDU DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 7 AVRIL 2015

Le deux Février deux mille quinze à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-de-Gadagne, régulièrement convoqué le 20 mars 2015, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Pierre MOLLAND, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Présents : M. AIMADIEU Franck, Mme AUBERT Valérie, Mme BARTOLO Amélie, Mme BERTRAND Laurence, M. CANGELOSI Alphonse, M. CAZES Jean-Michel, Mme CHAMBARLHAC Liliane, Mme CHANSEL Hélène, Mme FABRE Marielle, M. GEREN Philippe, Mme HUGUES Adeline, Mme JAULENT Nadine, M. KLEIN Etienne, Mme LUCIANI-BEAUMONT Sandrine, M. MAUSSAN Thierry, M. PELISSIER Michel, M. POYNARD Stephan, Mme SUAU Corinne, Mme VAUTRIN Martine, Mme VILLAIN Alexandra, M. VILMER Jean-Paul.

Absents excusés : aucun.

Procurations : M. GERMAIN Claude a donné procuration à M. CANGELOSI Alphonse.

Mme BARTOLO Amélie est arrivée au moment de la délibération 2015-10.

Lesquels forment la majorité du Conseil Municipal en exercice.

M. KLEIN Etienne a été nommé secrétaire de séance.

Séance du 7 AVRIL 2015

OBJET : Budget Ville 2015- subventions aux associations:

Culture	AS. LES AMIS DE FONT SEGUGNE	200
Culture	AS. THEATRE QUARTIER LIBRE	200
Culture	ESCOLO DE FONT SEGUGNO	400
Culture	LA STRADA	400
Culture	SILLAGE EDITIONS	200
Culture	THEATRE DE CAVAILLON	5 580
	Total culture	13 810
Enfance	AMICALE DES ANCIENS ELEVES	150
Enfance	ASSOCIATION « TAGADAGNE »	1 150
Enfance	COOP ECOLE EMENTAIRE	3 300
Enfance	COOP ECOLE MATERNELLE	3 150
Enfance	FOYER DES ELEVES COLLEGE LE THOR	160
Enfance	MEDIATHEQUE PEDAGOGIQUE	100
Enfance	ORGANISME DE GESTION (St Charles)	13 200
	Total Enfance	21 060
Environnement	ACTIONS COULON	150
Environnement	AS. GADAGNE ENVIRONNEMENT	270
Environnement	AS. LES PIMPRENELLES	300
Environnement	LES AMIS DE LA SORGUE	460
	Total Environnement	1 180
Sport	AS. LA CASTELNOVENCO	400
Sport	SPORTING CLUG GADAGNIEN	13 000
Sport	TENNIS CLUB DE CAMPBEAU	4 000
Sport	VELO CLUB LE THOR / GADAGNE	1 500
	Total Sport	18 900
	TOTAL GENERAL	107 700

Article deux : dit que les crédits sont inscrits au budget primitif 2015 de la ville chapitre 65 compte 6574

POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 6

Pour extrait conforme

Au registre sont les signatures

Affiché le 09/04/2015

Transmis au contrôle de légalité le 09/04/2015

Certifié exécutoire le 09/04/2015

Le Maire,

Pierre MOLLAND



COMMUNE de CHATEAUNEUF DE GADAGNE
(Vaucluse)

---oo0oo---

COMPTE-RENDU DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 AVRIL 2015

Le deux Février deux mille quinze à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-de-Gadagne, régulièrement convoqué le 20 mars 2015, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Pierre MOLLAND, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Présents : M. AIMADIEU Franck, Mme AUBERT Valérie, Mme BARTOLO Amélie, Mme BERTRAND Laurence, M. CANGELOSI Alphonse, M. CAZES Jean-Michel, Mme CHAMBARLHAC Liliane, Mme CHANSEL Hélène, Mme FABRE Marielle, M. GEREN Philippe, Mme HUGUES Adeline, Mme JAULENT Nadine, M. KLEIN Etienne, Mme LUCIANI-BEAUMONT Sandrine, M. MAUSSAN Thierry, M. PELISSIER Michel, M. POYNARD Stephan, Mme SUAUCOR Corinne, Mme VAUTRIN Martine, Mme VILLAIN Alexandra, M. VILMER Jean-Paul.

Absents excusés : aucun.

Procurations : M. GERMAIN Claude a donné procuration à M. CANGELOSI Alphonse.

Mme BARTOLO Amélie est arrivée au moment de la délibération 2015-10.

Lesquels forment la majorité du Conseil Municipal en exercice.

M. KLEIN Etienne a été nommé secrétaire de séance.

Séance du 7 AVRIL 2015

OBJET : Approbation du compte de gestion 2014 – Budget annexe assainissement

Le Conseil Municipal après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer pour le Budget annexe assainissement.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier 2014 au 31 décembre 2014 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,
Considérant le compte de gestion 2014 du budget annexe assainissement,

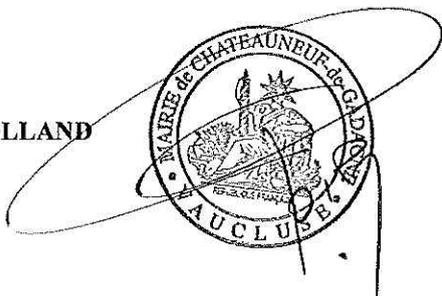
Article unique : déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014 pour le budget assainissement par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

POUR : 23 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

Pour extrait conforme
Au registre sont les signatures
Affiché le 09/04/2015
Transmis au contrôle de légalité le 09/04/2015
Certifié exécutoire le 09/04/2015

Le Maire,

Pierre MOLLAND



COMMUNE de CHATEAUNEUF DE GADAGNE
(Vaucluse)

---oo0oo---

COMPTE-RENDU DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 AVRIL 2015

Le deux Février deux mille quinze à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-de-Gadagne, régulièrement convoqué le 20 mars 2015, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Pierre MOLLAND, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Présents : M. AIMADIEU Franck, Mme AUBERT Valérie, Mme BARTOLO Amélie, Mme BERTRAND Laurence, M. CANGELOSI Alphonse, M. CAZES Jean-Michel, Mme CHAMBARLHAC Liliane, Mme CHANSEL Hélène, Mme FABRE Marielle, M. GEREN Philippe, Mme HUGUES Adeline, Mme JAULENT Nadine, M. KLEIN Etienne, Mme LUCIANI-BEAUMONT Sandrine, M. MAUSSAN Thierry, M. PELISSIER Michel, M. POYNARD Stephan, Mme SUAUCOR Corinne, Mme VAUTRIN Martine, Mme VILLAIN Alexandra, M. VILMER Jean-Paul.

Absents excusés : aucun.

Procurations : M. GERMAIN Claude a donné procuration à M. CANGELOSI Alphonse.

Mme BARTOLO Amélie est arrivée au moment de la délibération 2015-10.

Lesquels forment la majorité du Conseil Municipal en exercice.

M. KLEIN Etienne a été nommé secrétaire de séance.

Séance du 7 AVRIL 2015

OBJET : Approbation du compte administratif 2014 – Budget annexe assainissement

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,
Considérant le projet de compte administratif 2014 du Budget annexe assainissement,
Considérant la délibération 2015-15 portant approbation du compte de gestion 2014,
Considérant la désignation de M. Etienne KLEIN comme Président de séance,
Monsieur le Maire ayant quitté la salle pour le vote,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE

Article un : prend acte de la présentation du compte administratif 2014 du budget Ville qui peut se résumer ainsi :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	480 651,00	309 604,00	790 255,00
Titres de recettes émis (b)	318 185,24	290 035,86	608 221,10
Réductions de titres (c)	0,00	5 415,61	5 415,61
Recettes nettes (d = b - c)	318 185,24	284 620,25	602 805,49
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	480 651,00	309 604,00	790 255,00
Mandats émis (f)	280 678,26	230 406,25	511 084,51
Annulations de mandats (g)	0,00	2 248,62	2 248,62
Dépenses nettes (h = f - g)	280 678,26	228 157,63	508 835,89
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	37 506,98	56 462,62	93 969,60
(h-d) Déficit			

Sections	RESULTAT 2013	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2013	RÉSULTAT EXERCICE 2014	RESULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2014
Investissement	72 382,15		37 506,98	109 889,13
Fonctionnement	60 279,04	60 279,04	56 462,62	56 462,62
TOTAL	132 661,19	60 279,04	93 969,60	166 351,75

Article deux : approuve le compte administratif 2014 du budget annexe assainissement tel qu'annexé à la présente délibération et dont les résultats sont résumés à l'article un.

POUR : 22 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

Pour extrait conforme

Au registre sont les signatures

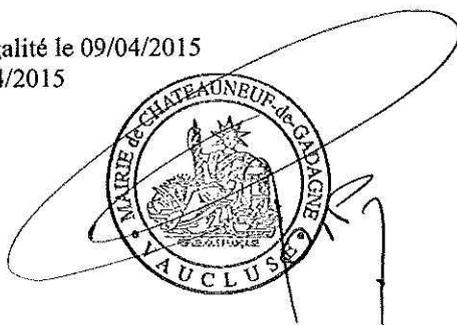
Affiché le 09/04/2015

Transmis au contrôle de légalité le 09/04/2015

Certifié exécutoire le 09/04/2015

Le Maire,

Pierre MOLLAND



**COMMUNE de CHATEAUNEUF DE GADAGNE
(Vaucluse)**

---oo0oo---

**COMPTE-RENDU DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 7 AVRIL 2015

Le deux Février deux mille quinze à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-de-Gadagne, régulièrement convoqué le 20 mars 2015, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Pierre MOLLAND, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Présents : M. AIMADIEU Franck, Mme AUBERT Valérie, Mme BARTOLO Amélie, Mme BERTRAND Laurence, M. CANGELOSI Alphonse, M. CAZES Jean-Michel, Mme CHAMBARLHAC Liliane, Mme CHANSEL Hélène, Mme FABRE Marielle, M. GEREN Philippe, Mme HUGUES Adeline, Mme JAULENT Nadine, M. KLEIN Etienne, Mme LUCIANI-BEAUMONT Sandrine, M. MAUSSAN Thierry, M. PELISSIER Michel, M. POYNARD Stephan, Mme SUAU Corinne, Mme VAUTRIN Martine, Mme VILLAIN Alexandra, M. VILMER Jean-Paul.

Absents excusés : aucun.

Procurations : M. GERMAIN Claude a donné procuration à M. CANGELOSI Alphonse.

Mme BARTOLO Amélie est arrivée au moment de la délibération 2015-10.

Lesquels forment la majorité du Conseil Municipal en exercice.

M. KLEIN Etienne a été nommé secrétaire de séance.

Séance du 7 AVRIL 2015

OBJET : Affectation des résultats 2014 – Budget annexe Assainissement :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,
Considérant les délibérations 2015-15 et 2015-16 portant approbation du compte de gestion 2014 et du compte administratif 2014,
Considérant que la section d'exploitation dégage un excédent budgétaire de 56 462,62 €
Considérant qu'il appartient au conseil municipal de décider de l'affectation de ce résultat,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE

Article unique : décide d'affecter le résultat comme suit :

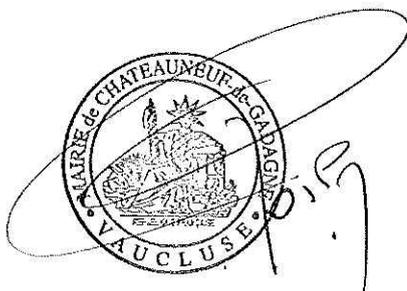
A – solde de fonctionnement de l'exercice	56 462,62
B - Solde antérieur	0,00
C - Résultat de fonctionnement à affecter	56 462,62
D – Résultat d'investissement Excédent de financement	109 889,13
E -Solde des restes à réaliser Besoin de financement	- 59 018,00
F-Excédent de financement = D+E	50 871 ,13
Affectation de C en réserves R1068 (investissement)	56 462,62

POUR : 23 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

Pour extrait conforme
Au registre sont les signatures
Affiché le 09/04/2015
Transmis au contrôle de légalité le 09/04/2015
Certifié exécutoire le 09/04/2015

Le Maire,

Pierre MOLLAND



**COMMUNE de CHATEAUNEUF DE GADAGNE
(Vaucluse)**

---oo0oo---

**COMPTE-RENDU DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 7 AVRIL 2015

Le deux Février deux mille quinze à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-de-Gadagne, régulièrement convoqué le 20 mars 2015, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Pierre MOLLAND, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Présents : M. AIMADIEU Franck, Mme AUBERT Valérie, Mme BARTOLO Amélie, Mme BERTRAND Laurence, M. CANGELOSI Alphonse, M. CAZES Jean-Michel, Mme CHAMBARLHAC Liliane, Mme CHANSEL Hélène, Mme FABRE Marielle, M. GEREN Philippe, Mme HUGUES Adeline, Mme JAULENT Nadine, M. KLEIN Etienne, Mme LUCIANI-BEAUMONT Sandrine, M. MAUSSAN Thierry, M. PELISSIER Michel, M. POYNARD Stephan, Mme SUAU Corinne, Mme VAUTRIN Martine, Mme VILLAIN Alexandra, M. VILMER Jean-Paul.

Absents excusés : aucun.

Procurations : M. GERMAIN Claude a donné procuration à M. CANGELOSI Alphonse.

Mme BARTOLO Amélie est arrivée au moment de la délibération 2015-10.

Lesquels forment la majorité du Conseil Municipal en exercice.

M. KLEIN Etienne a été nommé secrétaire de séance.

Séance du 7 AVRIL 2015

OBJET : Budget Primitif 2015- Assainissement :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,
Considérant le budget proposé pour l'exercice 2015,
Après en avoir délibéré à la majorité des présents,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE

Article unique : approuve, tel qu'annexé à la présente délibération, le budget primitif 2015 pour l'assainissement qui s'équilibre comme suit :

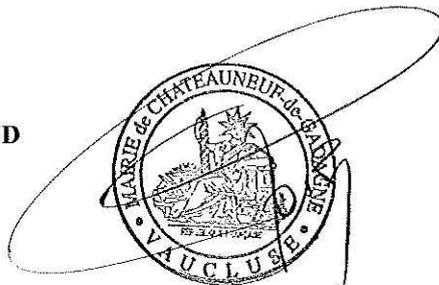
- En section d'exploitation à : 104 000 €
- En section d'investissement à : 337 354 €

POUR : 23 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

Pour extrait conforme
Au registre sont les signatures
Affiché le 09/04/2015
Transmis au contrôle de légalité le 09/04/2015
Certifié exécutoire le 09/04/2015

Le Maire,

Pierre MOLLAND



COMMUNE de CHATEAUNEUF DE GADAGNE (Vaucluse)

---oo0oo---

COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 AVRIL 2015

Le deux Février deux mille quinze à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-de-Gadagne, régulièrement convoqué le 20 mars 2015, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Pierre MOLLAND, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Présents : M. AIMADIEU Franck, Mme AUBERT Valérie, Mme BARTOLO Amélie, Mme BERTRAND Laurence, M. CANGELOSI Alphonse, M. CAZES Jean-Michel, Mme CHAMBARLHAC Liliane, Mme CHANSEL Hélène, Mme FABRE Marielle, M. GEREN Philippe, Mme HUGUES Adeline, Mme JAULENT Nadine, M. KLEIN Etienne, Mme LUCIANI-BEAUMONT Sandrine, M. MAUSSAN Thierry, M. PELISSIER Michel, M. POYNARD Stephan, Mme SUAOU Corinne, Mme VAUTRIN Martine, Mme VILLAIN Alexandra, M. VILMER Jean-Paul.

Absents excusés : aucun.

Procurations : M. GERMAIN Claude a donné procuration à M. CANGELOSI Alphonse.

Mme BARTOLO Amélie est arrivée au moment de la délibération 2015-10.

Lesquels forment la majorité du Conseil Municipal en exercice.

M. KLEIN Etienne a été nommé secrétaire de séance.



Séance du 7 AVRIL 2015

OBJET : Travaux 2015 - contrat de Plan:

La commune peut solliciter l'inscription de travaux au titre du contrat de plan 2015 sous réserve que l'autofinancement soit au minimum de 50 %. Il est proposé au conseil municipal d'approuver le plan de financement correspondant et d'autoriser le Maire à déposer le dossier auprès du conseil général.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant les projets inscrits au budget primitif 2015 de la Ville
Considérant la possibilité de bénéficier d'une inscription au titre du contrat de plan 2015 du conseil général,
Après en avoir délibéré à la majorité des présents,

Article un : sollicite l'inscription des travaux suivants au contrat de plan : programme de voirie 2015, maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la crèche, pompe à chaleur pour l'arbousière, copieur et logiciel de GED.

Article deux : approuve le plan de financement correspondant :

Coût prévisionnel des travaux :	152 671 € H.T.
Conseil général (contrat de plan 2015) :	73 200 €
Autofinancement	79 471 € (+ T.V.A.= 30 534,20 €)

Article trois : autorise le Maire à déposer le dossier correspondant auprès du Conseil Général de Vaucluse.

POUR : 23 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

Pour extrait conforme

Au registre sont les signatures

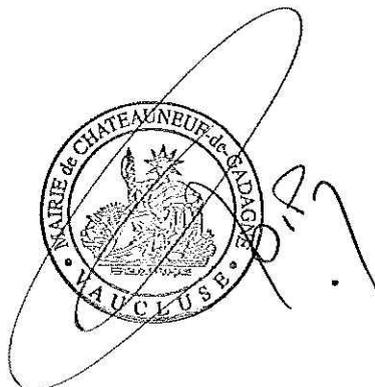
Affiché le 09/04/2015

Transmis au contrôle de légalité le 09/04/2015

Certifié exécutoire le 09/04/2015

Le Maire,

Pierre MOLLAND



**COMMUNE de CHATEAUNEUF DE GADAGNE
(Vaucluse)**

---oo0oo---

**COMPTE-RENDU DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 7 AVRIL 2015

Le deux Février deux mille quinze à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-de-Gadagne, régulièrement convoqué le 20 mars 2015, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Pierre MOLLAND, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Présents : M. AIMADIEU Franck, Mme AUBERT Valérie, Mme BARTOLO Amélie, Mme BERTRAND Laurence, M. CANGELOSI Alphonse, M. CAZES Jean-Michel, Mme CHAMBARLHAC Liliane, Mme CHANSEL Héléne, Mme FABRE Marielle, M. GEREN Philippe, Mme HUGUES Adeline, Mme JAULENT Nadine, M. KLEIN Etienne, Mme LUCIANI-BEAUMONT Sandrine, M. MAUSSAN Thierry, M. PELISSIER Michel, M. POYNARD Stephan, Mme SUAU Corinne, Mme VAUTRIN Martine, Mme VILLAIN Alexandra, M. VILMER Jean-Paul.

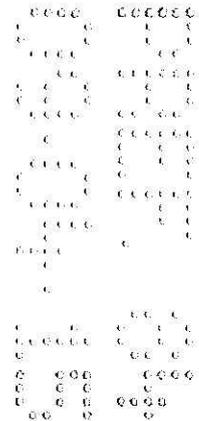
Absents excusés : aucun.

Procurations : M. GERMAIN Claude a donné procuration à M. CANGELOSI Alphonse.

Mme BARTOLO Amélie est arrivée au moment de la délibération 2015-10.

Lesquels forment la majorité du Conseil Municipal en exercice.

M. KLEIN Etienne a été nommé secrétaire de séance.



COMMUNE de CHATEAUNEUF DE GADAGNE (Vaucluse)

---oo0oo---

COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 AVRIL 2015

Le deux Février deux mille quinze à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-de-Gadagne, régulièrement convoqué le 20 mars 2015, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Pierre MOLLAND, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Présents : M. AIMADIEU Franck, Mme AUBERT Valérie, Mme BARTOLO Amélie, Mme BERTRAND Laurence, M. CANGELOSI Alphonse, M. CAZES Jean-Michel, Mme CHAMBARLHAC Liliane, Mme CHANSEL Héléne, Mme FABRE Marielle, M. GEREN Philippe, Mme HUGUES Adeline, Mme JAULENT Nadine, M. KLEIN Etienne, Mme LUCIANI-BEAUMONT Sandrine, M. MAUSSAN Thierry, M. PEISSIER Michel, M. POYNARD Stephan, Mme SUAOU Corinne, Mme VAUTRIN Martine, Mme VILLAIN Alexandra, M. VILMER Jean-Paul.

Absents excusés : aucun.

Procurations : M. GERMAIN Claude a donné procuration à M. CANGELOSI Alphonse.

Mme BARTOLO Amélie est arrivée au moment de la délibération 2015-10.

Lesquels forment la majorité du Conseil Municipal en exercice.

M. KLEIN Etienne a été nommé secrétaire de séance.

Séance du 7 AVRIL 2015

OBJET : Délégation de service public pour l'assainissement collectif : choix du délégataire et approbation du contrat

Il est proposé au conseil municipal de choisir la SDEI comme délégataire du service assainissement collectif à compter du 1^{er} janvier 2016 et pour une durée de trois ans, d'approuver les termes du contrat et de ses annexes et d'autoriser M. le Maire à le signer. Afin de permettre au conseil municipal de prendre connaissance de ce dossier, les documents suivants ont été adressés aux conseiller municipaux le 20 mars dernier :

- Le rapport final du Maire
- Le projet de contrat et ses annexes

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 1411-1 et suivants,
Vu la délibération n° 2014- 55 du 7 juillet 2014 approuvant le principe de la délégation de service public pour la gestion du service assainissement collectif et le lancement de la procédure,
Vu le rapport du Maire présentant les motifs du choix du délégataire et l'économie générale de la convention de délégation de service public, annexé à la présente délibération,
Chaque conseiller municipal ayant pu prendre connaissance du texte de la convention de délégation de service public et de ses annexes envoyés 15 jours avant la réunion du Conseil.

Article un : approuve le choix de la société Lyonnaise des Eaux, dont le siège social est 16 place de l'Iris – Tour CB21 – 92040 PARIS LA DEFENSE cedex, en qualité de délégataire du service public de l'assainissement collectif.

Article deux : approuve les termes de la convention et de ses annexes,

Article trois : autorise Monsieur le Maire à signer la convention et ses annexes et tout acte en exécution de la présente délibération

POUR : 23 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

Pour extrait conforme

Au registre sont les signatures

Affiché le 09/04/2015

Transmis au contrôle de légalité le 09/04/2015

Certifié exécutoire le 09/04/2015

Le Maire,

Pierre MOLLAND



**COMMUNE de CHATEAUNEUF DE GADAGNE
(Vaucluse)**

---oo0oo---

**COMPTE-RENDU DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 7 AVRIL 2015

Le deux Février deux mille quinze à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-de-Gadagne, régulièrement convoqué le 20 mars 2015, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Pierre MOLLAND, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Présents : M. AIMADIEU Franck, Mme AUBERT Valérie, Mme BARTOLO Amélie, Mme BERTRAND Laurence, M. CANGELOSI Alphonse, M. CAZES Jean-Michel, Mme CHAMBARLHAC Liliane, Mme CHANSEL Hélène, Mme FABRE Marielle, M. GEREN Philippe, Mme HUGUES Adeline, Mme JAULENT Nadine, M. KLEIN Etienne, Mme LUCIANI-BEAUMONT Sandrine, M. MAUSSAN Thierry, M. PELISSIER Michel, M. POYNARD Stephan, Mme SUAU Corinne, Mme VAUTRIN Martine, Mme VILLAIN Alexandra, M. VILMER Jean-Paul.

Absents excusés : aucun.

Procurations : M. GERMAIN Claude a donné procuration à M. CANGELOSI Alphonse.

Mme BARTOLO Amélie est arrivée au moment de la délibération 2015-10.

Lesquels forment la majorité du Conseil Municipal en exercice.

M. KLEIN Etienne a été nommé secrétaire de séance.

Séance du 7 AVRIL 2015

OBJET : Modification de la composition des commissions municipales :

Suite à la démission de M. Laurent TRIVES et à l'installation de Mme Alexandra VILLAIN, il a été proposé aux conseillers municipaux de la liste « tous unis pour un nouveau souffle » de revoir la composition des commissions afin de leur permettre de se répartir le travail en commission. Il est proposé au conseil municipal d'approuver la modification résultant de leur proposition.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2014- 48 du 2 juin 2014 approuvant la composition des commissions municipales,

Considérant la démission d'un conseiller municipal issu de la liste « tous unis pour un nouveau souffle » et la désignation d'un nouveau conseiller municipal de cette liste,

Considérant qu'il y a lieu de revoir la composition des commissions,

Considérant la proposition faite par les conseillers municipaux de la liste « tous unis pour un nouveau souffle »,

Après en avoir délibéré à la majorité des présents,

Article un : approuve la composition des commissions municipales comme suit :

COMMISSIONS	Membres
Action culturelle, bibliothèque	A. CANGELOSI, L. CHAMBARLHAC, H. CHANSEL, M. FABRE, C. GERMAIN, E. KLEIN, S. LUCIANI, C. SUAU, A. VILLAIN, J.P. VILMER
Action sociale, solidarité, personnes âgées, insertion	L. BERTRAND, L. CHAMBARLHAC, A. HUGUES, S. LUCIANI, C. SUAU, M. VAUTRIN, N. JAULENT, J.P. VILMER
Enfance, adolescence, affaires scolaires	F. AIMADIEU, A. BARTOLO, M. FABRE, A. HUGUES, E. KLEIN, M. VAUTRIN, A. VILLAIN, J.P. VILMER
Cadre de vie, bâtiments, voirie, réseaux	J.M. CAZES, H. CHANSEL, P. GEREN, S. LUCIANI, T. MAUSSAN, M. PELISSIER, N. JAULENT, J.P. VILMER
Urbanisme, environnement, agriculture, viticulture	J.M. CAZES, M. FABRE, P. GEREN, C. GERMAIN, A. HUGUES, E. KLEIN, M. PELISSIER, S. POYNARD, N. JAULENT, J.P. VILMER
Fêtes et cérémonies, vie associative, sport	V. AUBERT, F. AIMADIEU, L. BERTRAND, A. CANGELOSI, L. CHAMBARLHAC, H. CHANSEL, C. GERMAIN, S. LUCIANI, S. POYNARD, C. SUAU, N. JAULENT, J.P. VILMER
Communication	F. AIMADIEU, A. CANGELOSI, H. CHANSEL, M. FABRE, E. KLEIN, T. MAUSSAN, A. VILLAIN, J.P. VILMER
Finances	H. CHANSEL, L. CHAMBARLHAC, A. HUGUES, E. KLEIN, S. LUCIANI, C. SUAU, A. VILLAIN, J.P. VILMER

POUR : 23 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

Pour extrait conforme

Au registre sont les signatures

Affiché le 09/04/2015

Transmis au contrôle de légalité le 09/04/2015

Certifié exécutoire le 09/04/2015

Le Maire,

Pierre MOLLAND



COMMUNE de CHATEAUNEUF DE GADAGNE
(Vaucluse)

---oo0oo---

COMPTE-RENDU DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 AVRIL 2015

Le deux Février deux mille quinze à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-de-Gadagne, régulièrement convoqué le 20 mars 2015, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Pierre MOLLAND, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Présents : M. AIMADIEU Franck, Mme AUBERT Valérie, Mme BARTOLO Amélie, Mme BERTRAND Laurence, M. CANGELOSI Alphonse, M. CAZES Jean-Michel, Mme CHAMBARLHAC Liliane, Mme CHANSEL Héléne, Mme FABRE Marielle, M. GEREN Philippe, Mme HUGUES Adeline, Mme JAULENT Nadine, M. KLEIN Etienne, Mme LUCIANI-BEAUMONT Sandrine, M. MAUSSAN Thierry, M. PELISSIER Michel, M. POYNARD Stephan, Mme SUAOU Corinne, Mme VAUTRIN Martine, Mme VILLAIN Alexandra, M. VILMER Jean-Paul.

Absents excusés : aucun.

Procurations : M. GERMAIN Claude a donné procuration à M. CANGELOSI Alphonse.

Mme BARTOLO Amélie est arrivée au moment de la délibération 2015-10.

Lesquels forment la majorité du Conseil Municipal en exercice.

M. KLEIN Etienne a été nommé secrétaire de séance.

Séance du 7 AVRIL 2015

OBJET : Adhésion au Syndicat Durance Ventoux : transfert du passif et de l'actif

Suite à l'arrêté préfectoral du 31 décembre 2013 portant adhésion de la commune de Châteauneuf-de-Gadagne au Syndicat des Eaux Durance Ventoux au 1er janvier 2014, il convient d'effectuer le transfert comptable des biens nécessaires à l'exercice par le Syndicat de la compétence sur le territoire de la commune ainsi que des engagements qui y sont rattachés. Ce transfert se réalise au moyen d'écritures d'ordre non budgétaire. Conformément aux dispositions des articles L. 1321-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales, le transfert entraîne de plein droit la mise à disposition des biens meubles et immeubles utilisés, à la date de ce transfert, pour l'exercice de cette compétence. Cette mise à disposition est constatée par un procès-verbal établi contradictoirement entre les représentants de la collectivité antérieurement compétente et de la collectivité bénéficiaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 1321-1
Vu l'arrêté préfectoral n° 2013365-0004 du 31 décembre 2013 portant adhésion de la Commune de Châteauneuf de Gadagne,
Vu la délibération n° 7-2015 en date du 10 février 2015 du Syndicat des Eaux Durance Ventoux de Gadagne au Syndicat des Eaux Durance Ventoux,
Après en avoir délibéré à la majorité des présents,

Article un : prend acte du transfert des biens, subventions et emprunts de la commune de Châteauneuf-de-Gadagne au profit du Syndicat comme suit :

Biens :

Valeur brute : 2 612 095,75 €

Valeur nette comptable au 31/12/2013 : 2 081 961,91 €

Subventions :

Valeur brute : 877 680,82 €

Valeur nette comptable au 31/12/2013 : 757 031,53 €

Emprunts – Capital restant dû au 31/12/2013 : 328 782,55 €

Article deux : autorise M. le Maire à signer le procès-verbal de transfert des ouvrages ci-annexé.

Article trois : demande au Comptable Public de procéder aux écritures comptables correspondantes.

POUR : 22 CONTRE : 1 ABSTENTIONS : 0

Pour extrait conforme

Au registre sont les signatures

Affiché le 09/04/2015

Transmis au contrôle de légalité le 09/04/2015

Certifié exécutoire le 09/04/2015

Le Maire,

Pierre MOLLAND

